

L'enseigne de mode Don't call me Jennyfer, nouvelle victime de la crise de l'habillement

L'enseigne qui s'adresse aux jeunes femmes a demandé son placement en redressement judiciaire. Elle emploie 1 112 personnes.

Par [Juliette Garnier](#)

Publié le 22 juin 2023

Don't call me Jennyfer a demandé son placement en redressement judiciaire au tribunal de commerce de Bobigny (Seine-Saint-Denis), mercredi 21 juin. L'enseigne de mode féminine, créée en 1985 sous le nom de Jennyfer par David Tordjman et Gérard Depagnat, est à la tête de 220 magasins en France. Elle emploie 1 112 personnes.

En dépit d'une restructuration et d'une relance menée tambour battant depuis 2019 par Sébastien Bismuth, président de l'enseigne de mode masculine Celio, avec l'appui d'un consortium d'actionnaires, Don't Call me Jennyfer traverse une crise sévère de trésorerie. Son activité a dévissé de 8 % en 2022, pour atteindre un chiffre d'affaires annuel de 300 millions d'euros.

« Depuis le début de l'année 2023, l'activité est en repli de 6 % », précise son directeur général, Emmanuel Locati, qui refuse de révéler l'identité de ses actionnaires, ainsi que le montant de ses pertes et de son endettement, dû principalement à l'obtention d'un prêt garanti par l'Etat remboursable en 2025.

« Capacité à rebondir »

Ces contre-performances tombent mal alors que le commerce de l'habillement est confronté à une hausse de ses coûts de revient et d'exploitation. Chez Don't call me Jennyfer, elle atteint « 10 % », estime M. Locati, lequel déplore un « effet ciseau ».

A en croire plusieurs observateurs du marché, l'enseigne, qui s'adresse aux jeunes filles de moins de 20 ans, fait partie des acteurs du marché sévèrement concurrencés par le site chinois Shein et ses prix plancher. D'ores et déjà, M. Locati vante les « solides atouts de la marque » et sa « capacité à rebondir » sur le marché français. Le tribunal de commerce devrait accorder sous peu une période d'observation de six mois à l'entreprise.

Lire aussi : Article réservé à nos abonnés [Shein, machine infernale de la « fast fashion »](#)
Ajouter à vos sélections Ajouter à vos sélections

Cette mise en redressement judiciaire intervient quelques jours avant le coup d'envoi des soldes d'été 2023, pour quatre semaines. Plusieurs enseignes, dont Pimkie, autre distributeur en difficulté, cédé à un consortium d'investisseurs, espèrent renflouer leur trésorerie à la faveur de cette période de vente à prix cassés. Selon l'Institut français de la mode, la consommation d'habillement a chuté de 7,3 % au mois de mai dans l'Hexagone.

[Juliette Garnier](#)